



Versement d'acompte l'achat voiture d'occasion concessionnaire

Par **Marvinm67**, le **05/05/2015** à **13:59**

Bonjour,

Le 28/04/15 je suis allé voir une voiture d'occasion chez un petit garagiste de campagne.

Le garagiste m'as demander une caution de 1000 euros sur les 3000 euros que coûte la voiture avec une facture précisant les petites réparations à faire sur le véhicule avant que je le récupère et me dis qu'elle seras prête pour au maximum le 04/05/15.

Sans nouvelles de sa part le jour convenu je l'appel et il se dépêche de me dire qu'il faut qu'il joigne son mécanicien et qu'il me recontactera dans la journée avant de raccrocher. toujours sans nouvelle depuis j'essais de le joindre sans y parvenir.

J'aimerais savoir quels sont mes droits et éventuellement les recours existant si je ne réceptionne pas le véhicule et savoir ce qu'il advient de la caution.

Merci d'avance pour vos réponses.